

VIII. Jam condita gelu convivis condita prosint.

Interim citius itur ad ast. per vina Hispaniarum,
Galliæ, Germaniæ, vel per id quod dat hominibus
religio Cartusiæ, modo pocula temperet id dulcis-
simum Adami.

A-t-on reproduit, dans la presse canadienne, l'appréciation que les *Études* ont publiée, en septembre dernier, et sous la signature du P. H. de la Rouvière, de notre Congrès de la Langue française de l'été dernier ?

En tout cas, en voici un extrait qu'on lira avec plaisir :

Tels sont, dans les grandes lignes, les résultats de ce Congrès que quelqu'un a appelé « le premier concile œcuménique de notre langue ». L'honneur en revient à ceux qui l'ont organisé.

Mgr Paul-Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, auxiliaire de Québec, est le type accompli du *président*. Il a la diction forte et claire, le style sobre et émaillé d'esprit. Ses talents sont ceux d'un organisateur. On retrouve en lui cette attirante bonne grâce, qui est comme une marque des prélats français, cette distinction, cet *atticisme* du grand siècle que le clergé québécois a si bien gardé. La fermeté de son attitude, la franchise de sa parole imposent le respect, et lui gagnent l'affection de tous ceux qui l'approchent.

Le secrétaire du Congrès, M. Adjutor Rivard, mériterait d'être très connu en France. Ce n'est pas seulement un avocat d'un rare talent. C'est un érudit, un fouilleur de livres et de manuscrits ; et avec quel charme il sait faire part des découvertes qu'il y fait. C'est surtout un écrivain de haute valeur, fin observateur, conteur délicat : *Le Poète, l'Heure des Vaches*... sont à lire. On y trouve toute la douceur de la campagne canadienne, toute la poésie de la vie des champs. On a appelé M. Rivard « le Père du Congrès ». Et c'est vraiment son œuvre. Il l'a préparé de longue date. Et durant toute la session de ce Parlement de la langue française, c'était lui qui pourvoyait à tout, lui que l'on consultait sur tout, et qui toujours avait la réponse affable, la décision prompte et sûre.

Les principaux organisateurs du Congrès étaient membres de la « Société du Parler français ». C'est un grand mérite pour cette société d'avoir facilité la tâche des congressistes par les admirables travaux qu'elle accomplit depuis neuf ans